



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

grippe

Question écrite n° 60911

Texte de la question

M. Damien Meslot attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur la prévention dans les établissements scolaires, les crèches et les centres de loisirs afin de limiter les cas de grippe A-H1N1 chez les jeunes enfants. En effet, plusieurs cas ont été récemment relevés dans certaines écoles. Il semble qu'il soit aujourd'hui nécessaire de rappeler les dispositions en vigueur quant aux procédés de désinfection des locaux pour éradiquer tout risque de contagion. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui indiquer si de nouvelles actions de prévention sont envisagées par les pouvoirs publics dans l'ensemble des établissements d'accueil des jeunes enfants concernant les risques de contagion et, notamment, si elle compte renforcer certaines dispositions de santé publique déjà en vigueur, en généralisant la désinfection des bâtiments afin de protéger du mieux possible les enfants et les jeunes élèves des maladies.

Texte de la réponse

Le Gouvernement a pris des décisions spécifiques pour éviter la propagation du virus de la grippe A (H1N1) 2009 dans les établissements d'accueil des jeunes enfants : campagne de communication grand public et dans les écoles sur les gestes d'hygiène et de protection contre les virus à transmission respiratoire ; fermeture des classes, voire des établissements scolaires dans les situations de cas groupés de grippe au sein d'un même établissement ; vaccination prioritaire des enfants et, pour les nourrissons de moins de 6 mois ne pouvant être vaccinés, vaccination de leur entourage y compris les personnels qui les prennent en charge au sein de divers établissements ; mise à disposition des formes pédiatriques d'antiviraux ; appel à l'attention des médecins sur les spécificités cliniques de la grippe dans cette classe d'âge et la nécessité d'une prise en charge précoce.

Données clés

Auteur : [M. Damien Meslot](#)

Circonscription : Territoire-de-Belfort (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 60911

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Santé et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 octobre 2009, page 9658

Réponse publiée le : 9 mars 2010, page 2794